

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA MATANIE  
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

**AVIS PUBLIC  
COVID-19 – DÉCONFINEMENT**

Baie-des-Sables, le 21 février 2022 – L'état d'urgence sanitaire a été déclaré par le gouvernement le 13 mars 2020 sur tout le territoire québécois. De nouvelles directives prenant effet immédiatement ou graduellement selon le plan de déconfinement ont été émises par le gouvernement. Voici les précisions concernant les infrastructures et les services municipaux de Baie-des-Sables :

Bureau municipal

Le bureau municipal reste ouvert à la population. Le personnel municipal peut répondre à plusieurs demandes par téléphone au 418 772-6218 ou par courriel à [baiedessables@lamatanie.ca](mailto:baiedessables@lamatanie.ca). Nous vous demandons de privilégier fortement ces deux dernières avenues. De plus, veuillez effectuer le paiement des taxes via le site bancaire de votre institution financière. Vous pouvez également poster les chèques à la municipalité en prenant soin d'y inclure les coupons de paiement.

Séances du conseil

Les prochaines séances du conseil municipal se tiendront en présentiel à la salle du conseil située au 20 rue du Couvent. Le public sera admis en nombre limité. Le public pourra également assister aux séances en mode virtuel à l'aide d'un lien de connexion disponible sur le site Internet de la municipalité quelques jours avant chaque séance. Les enregistrements audio des délibérations et des prises de décisions seront également disponibles dans les jours qui suivent la séance sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : [www.municipalite.baiedessables.ca](http://www.municipalite.baiedessables.ca). Les personnes intéressées sont invitées à adresser leurs questions au conseil municipal via l'adresse courriel de la municipalité à [baiedessables@lamatanie.ca](mailto:baiedessables@lamatanie.ca).

Centre communautaire Gabriel-Raymond

Le Centre communautaire Gabriel-Raymond est dorénavant ouvert au public selon l'horaire établi. Les locations pour les activités de groupe à l'intérieur seront autorisées selon le plan de déconfinement du gouvernement provincial. Le patinage et le hockey libre seront possibles lorsque la patinoire Israël-Beaulieu sera fonctionnelle selon l'horaire établi pour la saison 2021-2022. Un vestiaire et des installations sanitaires seront disponibles au sous-sol du centre.

Bibliothèque Marie-Ratté

La bibliothèque est accessible selon l'horaire habituel soit tous les jeudis de 15h30 à 18h30. Le service de préparation des livres sera disponible en laissant un message au 418 772-6218 poste 103, ou par courriel au [biblio.sables@crsbp.net](mailto:biblio.sables@crsbp.net). Il sera également possible de retourner les livres aux heures d'ouverture du bureau municipal.

Dans tous les lieux, les mesures sanitaires devront être respectées, soit la distanciation, le lavage des mains et le port du masque. Nous vous invitons à suivre l'évolution des directives sanitaires du gouvernement provincial. Nous comptons sur votre collaboration et nous vous remercions de votre compréhension.

---

Adam Coulombe  
Directeur général et greffier-trésorier